

2014

PANORAMA DES EVENEMENTS
ET FAITS MARQUANTS

PANORAMA DES EVENEMENTS ET FAITS MARQUANTS 2014

La présidence du Conseil de l'Organisation Mondiale des Douanes attribuée au Maroc

A l'occasion de sa 124^{ème} session, le Conseil de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), composé de Directeurs Généraux des Administrations Douanières de 179 pays membres, a élu à sa tête M. Zouhair CHORFI, Directeur Général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII). Une première dans l'histoire de l'Organisation, cette élection d'un Président issu du Monde Arabe et de l'Afrique témoigne une nouvelle fois de la confiance et du respect dont jouit le Royaume du Maroc auprès de la Communauté Internationale.

Elle traduit également une reconnaissance des efforts déployés par l'Administration des Douanes marocaine pour se hisser au niveau des meilleures normes ainsi que du leadership qu'elle joue à l'échelle régionale dans le cadre des orientations du gouvernement.

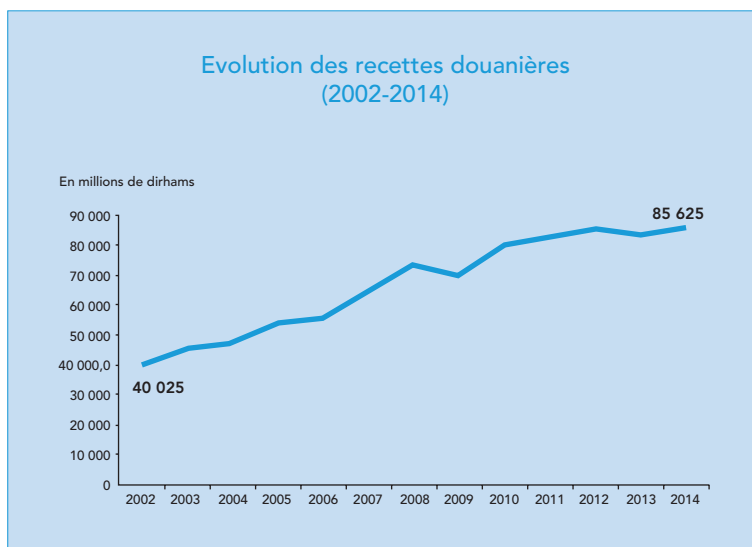


Cette nouvelle distinction vient également couronner le travail accompli par le Directeur Général de l'ADII en tant que Vice-Président de l'OMD aussi bien pour accompagner le Secrétariat Général de l'Organisation dans sa mission, visant à asseoir les principales orientations fixées et assurer les conditions de leur mise en œuvre, que pour coordonner l'action douanière au niveau du Monde Arabe.

Les recettes douanières franchissent la barre des 85 milliards de dirhams

En 2014, la Douane marocaine a recouvré 85,6 milliards de dirhams de droits et taxes. Avec un niveau jamais atteint jusque-là, ces recettes ont contribué à alimenter les recettes fiscales de l'Etat à hauteur de 40,3%.

A l'origine de ce record historique qui vient confirmer la tendance à la hausse observée depuis plus de dix ans, un effort constant en matière de lutte contre la fraude commerciale accompagné d'une progression des recettes perçues au titre des taxes intérieures de consommation notamment sur les tabacs manufacturés et les produits pétroliers.



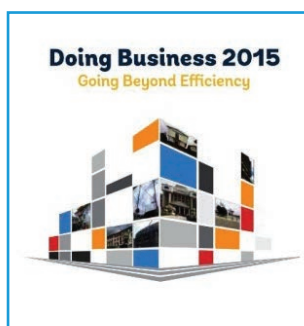
Les Directeurs Généraux des Douanes de la Région de l'Afrique du Nord, du Proche et Moyen Orient et leurs homologues des pays arabes en conclave à Marrakech

Sur invitation de l'Administration des Douanes marocaine et sous la présidence du Maroc en sa qualité de Vice-Président/ Représentant Régional de l'OMD, les Directeurs Généraux des Douanes des pays de la Région MENA ont tenu leur 39^{ème} réunion à Marrakech le 29 janvier 2014. Celle-ci a été suivie, le 30 janvier 2014, de la 31^{ème} réunion des Directeurs Généraux des Douanes des pays arabes ; des occasions annuelles pour les pays de la région de débattre de thèmes douaniers d'intérêt commun.



Climat des affaires : contribution de la Douane à l'amélioration du classement du Maroc à l'échelle internationale

Couvrant les économies de 189 pays à travers le monde, le rapport annuel sur le climat des affaires (Doing Business), publié en 2015 par la Banque Mondiale, positionne le Maroc au 31^{ème} rang mondial pour l'indicateur relatif au « commerce transfrontalier ».



Réalisant un bon en avant de 6 places en une année, le Royaume se classe pour cet indicateur devant la majorité des pays à économie comparable. Cette progression a été rendue possible grâce, notamment, à diverses mesures de facilitation et de simplification des procédures douanières initiées par l'ADII (réduction du nombre de documents exigibles et des délais tant à l'import qu'à l'export, etc.).

Contribution à l'amélioration du climat des affaires : commerce transfrontalier

Pays	Classement
Singapour	1
.....	
France	10
.....	
USA	16
.....	
MAROC	31
.....	
Tunisie	50
.....	
Turquie	90
.....	
Arabie Saoudite	92
.....	
Egypte	99
.....	

La Douane marocaine présente à l'Assemblée Générale d'Interpol

En sa qualité de Président du Conseil de l'OMD et de Directeur Général de l'ADII, M. Zouhair CHORFI a pris part aux travaux de la 83^{ème} session de l'Assemblée Générale d'INTERPOL qui se sont tenus du 03 au 07 novembre à Monaco autour du thème « Agir contre le crime : 100 ans de coopération policière internationale ».

A cette occasion, M. CHORFI a prononcé un discours liminaire sur les activités, présentes et à venir, conduites par l'OMD ainsi que sur la nécessité, pour les deux Organisations, de conjuguer au mieux leurs efforts pour mener à bien leurs missions de lutte contre la criminalité.



L'ordonnancement de Bir Guendouz à Ed-Dakhla : dernier bureau douanier non informatisé, désormais connecté au système « BADR »

Depuis avril 2014, le système de dédouanement en ligne « BADR » couvre tous les bureaux douaniers implantés à travers le territoire. Ainsi et avec l'informatisation du bureau de Bir Guendouz proche de la frontière avec la Mauritanie, les opérations de dédouanement de marchandises à caractère commercial, importées ou exportées par le Poste Frontière d'El Guergarate sont désormais traitées, à l'instar de l'ensemble des opérations de commerce extérieur, via le système informatique « BADR ».

Lutte contre le trafic illicite de stupéfiants : joli coup de filet des services douaniers au port de Casablanca

16,7 tonnes de chira, c'est ce qu'ont saisi des éléments de la Brigade de Lutte contre le Trafic Illicite des Stupéfiants dans le cadre d'une seule affaire réalisée, le 07 juin 2014, au port de Casablanca.

Découverte à bord d'un conteneur à destination de la Lybie, suite à un contrôle par scanner, la drogue était dissimulée dans 328 rouleaux de film en plastique enroulés autour de tubes en PVC de 30 cm de diamètre environ. La valeur des stupéfiants saisis est estimée à 167 millions de dirhams.

